

SESSION RÉGULIÈRE DU 07 OCTOBRE 2003

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le septième jour du mois d'octobre en l'an deux mille trois, au lieu habituel des sessions dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jean Lecours

LES CONSEILLERS :
Jean Lafleur
Berchmans Dancause
Michel Routhier
Jean-Pierre Ducruc
Sylvain Boulianne
Michel Cameron

Tous membres du conseil et formant corps complet.

Secrétaire-trésorier : Monsieur Bertrand Fréchette

Présence de 26 citoyens.

ORDRE DU JOUR

Prière – Ouverture

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Session régulière du 02 septembre 2003
- 3) Déclaration des intérêts pécuniaires
- 4) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer
 - Transferts budgétaires
- 5) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer
 - Soumission - Marquise
 - Mandat plans et devis (architecte)
 - Peinture des poutrelles d'acier (trust)
 - Acceptation des travaux et paiement
 - États financiers au 31 mai 2003
 - Affectation du solde budgétaire non utilisé
- 6) Homme de maintenance
 - Engagement de M. André Kirouac
 - Engagement de M. Marcel Daigle
 - Engagement de M. Eric Tremblay
- 7) Demande d'aide financière
 - Club de soccer de Sainte-Croix
- 8) Comité d'embellissement
 - Rapport du comité (30 septembre 2003)
- 9) Urbanisme
 - Rapport du comité consultatif d'urbanisme (10 septembre 2003)
 - Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec
 - Dossier Jean-Perreault & Fils ltée, lots 50 & 51-P
 - Rapport du comité consultatif d'urbanisme (17 septembre 2003)
 - Demande de dérogation mineure
 - Dossier Jimmy Fournier, lot 66-P
 - Dossier Gratien Tardif, lot 100-105
 - Demande de modification au règlement de zonage numéro 02-1991
 - Dossier Jean-Paul Poulin, lot 366-P
 - Adoption du règlement numéro 321-2003 aux fins de modifier les règlements d'urbanisme numéros 159-1990 & 170-1991

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 07 OCTOBRE 2003

Projet de règlement numéro 322-2003

- Assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 322-2003
- Adoption du second projet de règlement numéro 322-2003 aux fins de modifier le règlement de lotissement numéro 171-1991
- Avis de motion (règlement 322-2003)

Autre:

- Démission de M. Roger Lacaille

- 10) Station de traitement des eaux usées
 - Ordre de changement # 4 (racc. flotte de niveau)
 - Ordre de changement # 5 (trop-plein)
 - Décompte progressif # 6 (entrepreneur)
- 11) Usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard
 - Mandat à l'hydrogéologue pour la recherche en eau souterraine
 - Financement
- 12) Voirie - Détournement du cours d'eau tributaire du ruisseau Barbin (terrain de soccer)
 - Soumission pour le réaménagement
- 13) Varia
 - Chaises

Période de questions

Levée de l'assemblée

242-2003

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

243-2003

PROCÈS-VERBAL - SESSION RÉGULIÈRE DU 02 SEPTEMBRE 2003

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session régulière de la municipalité de Sainte-Croix du 02 septembre 2003, tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de M. Sylvain Boulianne.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

244-2003

COMPTES À PAYER

Il est proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES DE SEPTEMBRE 2003 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 24 AOUT 2003 AU 27 SEPTEMBRE 2003	MAIRE & CONSEILLERS	8,811.67
	SECRÉTAIRE-TRÉSORIER	5,405.65
	ADMINISTRATION	2,294.93
	SECRÉTAIRE TEMPORAIRE	1,475.79
	BRIGADIÈRES	1,445.28
	HOMME DE MAINT. (VOIRIE)	1,599.11
	INSPECTEUR MUNICIPAL	3,573.16
	HOMME DE MAINT. (RÉSEAU)	4,190.06
	CONCIERGE	1,425.99
	URBANISME	160.16
	AVANTAGES SOCIAUX	3,447.39
	SOUS-TOTAL	33,829.19

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 07 OCTOBRE 2003

COMPTES PAYÉS DE SEPTEMBRE 2003 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC	FORMATION 2003 (REL. TRAVAIL) (BERTRAND FRÉCHETTE)	149.53
BANQUE NATIONALE DU CANADA	RENFLOUEMENT SALAIRES	10,000.00
CENTRE CULTUREL & SPORTIF	AVANCE DE FONDS (3 SEPT.)	25,000.00
	CORR. DÉPÔT LOC. TABLES	56.51
	CORR. DÉPÔT BRASSERIE LABATT	251.16
CLUB SOCIAL PG	REMB. ACOMPTE LOC. SALLE	30.00
COMPAGNIE D'ASSURANCE LOMBARD	FRANCHISE DOSSIER (BRIS D'EAU) MME MARIETTE D. BLANCHET	1,000.00
HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE PUBLIC S/URBAIN	718.28
	ÉCLAIRAGE PUBLIC S/RURAL	100.52
	CENTRE COMMUNAUTAIRE	554.16
	STATION STE-CROIX	1,219.19
	GARAGE MUNICIPAL	64.56
	USINE EAUX USÉES	41.60
INTERLAIT INC.	ACHAT EAU POTABLE (BRIS POMPE #1)	1,256.07
	ACHAT EAU POTABLE (ARRÊT SYSTÈME U E/POTABLE)	1,135.30
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE D'AOÛT	3,961.13
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX	F/ROULEMENT INCENDIE	18,689.00
O.M.H. DE STE-CROIX	BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2003	2,600.00
PROTECTION INCENDIE CFS LTÉE	ACHAT HARNAIS DE TÊTE INC.	80.84
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE D'AOÛT	2,649.23
ROCHE LIMITÉE, GROUPE-CONSEIL	HON. PROF. SURV. BUREAU & CHANTIER ASS. EAUX USÉES	3,092.60
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE D'AOÛT	235.34
TÉLUS MOBILITÉ	MESSAGERS VOIRIE & INCENDIE	98.75
TÉLUS QUÉBEC	SERVICE TÉLÉPHONIQUE	565.69
ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	68.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	72.00
UNIVERSITÉ LAVAL	SORTIE T/JEUX	300.65
INSTITUTION FINANCIÈRE	FRAIS DE FINANCEMENT	19,943.02
	SOUS-TOTAL	93,933.13

COMPTES À PAYER DE SEPTEMBRE 2003

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ACCESSOIRES À INCENDIES DE QUÉBEC INC.	RECHARGE EXTINCTEURS INCENDIE	102.94
AIDE INFORMATIQUE G. GOSSELIN	ACHAT ET INST. 2 DISQUES DUR COPIES DE SURETÉ	442.85
	SOUTIEN INFORMATIQUE COPIES DE SURETÉ	51.76
ARÉO-FEU LTÉE	ACHAT CIRCUIT INTÉGRÉ INC.	47.91
BÉTON LAURIER INC.	RÉP. BOUT DE LA RUE LAFLAMME	920.20
	CRÉDIT BLOC DE BÉTON	-161.04
BIOLAB	ANALYSE DE L'EAU	375.50
BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LOTBINIÈRE	AVIS DE MUTATION	24.00
CIE WILFRID ALLEN LTÉE	PAVAGE SUP. (RUE FALAISE DEGR.)	4,022.47
	POMPER SABLE DÉGRILLEUR	2,129.18
	POMPER SABLE DÉGRILLEUR	3,363.14
COMMISSION SCOLAIRE DES NAVIGATEURS	FORMATION MODULE 6 INCENDIE	2,316.96
CROISIÈRES AML	SORTIE T/JEUX	102.40
DANOVAR INC.	INSPECTION TÉLÉVISÉE PUIT # 1	575.13
DÉBOUCHAGES D. GOSSELIN	VÉRIFICATION CONDUITE D'ÉGOUT POSTE INCENDIE	186.91
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	ASS. COLLECTIVE OCT. 2003	892.00
DRAINAMAR	NETTOYAGE & POMPAGE	279.51
	CONDUITES PLUVIALES	
DUBUC FRANCE	FORMATION PG SYSTÈMES	33.25
FÉDÉRATIONS DE L'UPA DE LÉVIS- BELLECHASSE, DE LA RIVE-NORD, DE LOTBINIÈRE-MÉGANTIC	PANNEAUX D'IDENTIFICATION	67.30
FILTRUM	RÉP. POMPE PULSATRON S/POMP.	308.73
	RÉP. VANNE ÉLECTRIQUE S/POMP.	272.61

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 07 OCTOBRE 2003

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE	RÈGLEMENTS 10-66, 55-75 ET 218-95	20,604.55
FLYNN, RIVARD	HON. PROF. COUR MUNICIPALE	138.03
FRÉCHETTE BERTRAND	FRAIS DE DÉPLACEMENT (COLLOQUE ST-FERDINAND)	96.60
GARAGE GEORGES MANAWIEL INC.	RÉP. CAMION MUNICIPAL S-10	1,492.45
GARAGE RAYMOND DAIGLE INC.	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	20.25
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	47.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	49.00
	ESSENCE CAMION INCENDIE	32.03
	ESSENCE CAMION INCENDIE	41.00
	ESSENCE CAMION INCENDIE	22.00
	ESSENCE CAMION INCENDIE	25.00
	ESSENCE ÉQUIPEMENT	24.42
	ESSENCE ÉQUIPEMENT	19.00
HYDRO-QUÉBEC	USINE E/POTABLE	1,974.72
IMPRIMERIE STE-CROIX INC.	BULLETIN LOISIRS AUTOMNE 03	155.28
	L'AVIS MUNICIPAL # 21	327.82
LACAILLE ROGER	FRAIS DE DÉPLACEMENT JANVIER À AOÛT 2003	113.70
LAROSE & FILS LTÉE	PRODUITS D'ENTRETIEN U E/POTABLE	31.88
	PRODUITS D'ENTRETIEN C/COMM.	101.76
	PRODUITS D'ENTRETIEN C/COMM.	102.42
LAUZÉ MARC, TRUDEL ANNIE	REMB. 3 ^E ANNÉE PROMOTION RÉS.	389.31
LEMAY JACQUES	COUPE DE BOIS (T/SOCCER)	108.00
LES ENTREPRISES LÉVISIENNES INC.	PAVAGE RUE BOURQUE & CÔTE DU BATEAU	2,415.53
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.	ENT. FOSSÉS S/RURAL	480.80
LES P'TITS MOTEURS	RÉP. MOTEUR HONDA INCENDIE	24.70
	RÉP. GÉNÉRATRICE INCENDIE	21.84
	RÉP. POMPE INCENDIE	26.67
	RÉP. DÉBROUSAILLEUSE	54.50
LES PUBLICATIONS LE PEUPLE	AVIS PUBLIC RÔLE ÉVALUATION	186.34
LES GOUTTIÈRES ST-AGAPIT	GOUTTIÈRES GARAGE MUNICIPAL	690.15
LES PRODUITS INDUSTRIELS JEAN-PAUL CÔTÉ INC.	PRODUITS CHIMIQUES	129.98
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	ACHATS BIBLIOTHÈQUE	601.25
LIBRAIRIE TOME UN INC.	ACHATS BIBLIOTHÈQUE	54.46
LS.PHILIPPE ROUTHIER LTÉE	ENT. RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC	82.25
MARC HAMEL CAMIONNEUR LTÉE	RÉP. CÔTE DU BATEAU	504.09
	NIVELER RANGS EN GRAVIER	517.17
MERCERIE STE-CROIX ENR.	CHAUSS. JETABLES DÉGRILLEUR	155.28
	SARRAUS DÉGRILLEUR	109.10
MICRO HI-TEC INC.	ACHAT 2 TÉLÉAVERT. VOIRIE	160.92
MILOT STÉPHANE	FRAIS DE DÉPLACEMENT VOIRIE	19.95
	FRAIS DE DÉPLACEMENT. FORMATION	24.58
MRC DE LOTBINIÈRE	CERTIFICATS D'AUTORISATION	8.66
PETITE CAISSE (NATHALIE)	RENFOUEMENT (TIMBRES)	173.10
PETITE CAISSE (FRANCE)	RENFOUEMENT (TIMBRES)	100.32
PITNEY BOWES	LOCATION BALANCE POSTALE	25.89
PLOMBERIE STE-CROIX INC.	BRIS D'EAU CÔTE DU BATEAU	10.22
	BRIS D'EAU CÔTE DU BATEAU	19.87
POLY-ÉNERGIE INC.	ENT. RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC	571.96
PRODUITS CHIMIQUES CCC LTÉE	PERMANGANATE	1,487.38
POTHIER DELISLE	HON. PROF. DOSSIER U/EAU	869.72
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC.	PEINTURE & ROULEAU C/COMM.	81.24
	CRÉDIT PEINTURE C/COMM.	-141.90
	ANTIGEL RADIATEUR CAM. MUN.	9.19
	AMPOULES	66.49
	PIÈCES & ACCESSOIRES	652.36
	PIÈCES & ACCESSOIRES INCENDIE	16.39
	CUVE LAVAGE INCENDIE	19.52
	PIÈCES & ACCESSOIRES INCENDIE	9.49
	PILE 18 VOLTS INCENDIE	138.03
RAY-CAR, DIVISION DE SINTRA	CONCASSÉ CÔTE DU BATEAU	128.36
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	SERVICE OCTOBRE 2003	7,817.62
	SERVICE VERTS AOÛT 2003	57.51
	TRANSPORT VERTS	424.88
ROLEM INC.	GANTS DÉGRILLEUR	29.88
	RENFOUEMENT TROUSSE	25.15
	PREMIERS SOINS C/COMM.	
SEMICO INC.	ENSEMENCEMENT VOIRIE & INC.	282.62
SERVICES BUROCOM	POUDRE PHOTOCOPIEUR	100.07
	CONTRAT SERV. PHOTOCOPIEUR	171.08

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 07 OCTOBRE 2003

SIMON LEMAY EXCAVATION	SABLE CÔTE DU BATEAU	115.03
	PIERRE POSTE INCENDIE & RÉP. CÔTE DU BATEAU	89.72
	RÉP. RUE BOURQUE & CÔTE DU BATEAU	598.13
	RÉP. RUE LAFLAMME & TERRE RÉSERVE	174.84
	RÉP. RUE BATEAU, TERRE CHALET M. LAFLAMME & PIERRE SABLE RÉSERVE	243.85
	RÉP. CÔTE DU BATEAU & PIERRE	172.54
	RÉP. CÔTE DU BATEAU & BRIS	395.69
	AQUEDUC RUE BOURQUE	565.92
	RÉP. CÔTE DU BATEAU & SABLE	461.25
	RÉP. CÔTE DU BATEAU	209.35
	STELLEM	ANTIGEL & GRAISSE POUR BORNES D'INCENDIE
CLÉ VANNE ALUM. VOIRIE		322.07
ST-EX LTÉE	PAPETERIE	169.77
	PAPETERIE URBANISME	42.46
	PAPETERIE	19.84
	PAPETERIE	10.34
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.	PRODUITS D'ENTRETIEN INC.	18.58
SYSTÈMES SÉCURITÉ CONCEPT ENR.	RACC. CENTRALE (3 MOIS)	
	HÔTEL DE VILLE	55.21
	USINE D'EAU POTABLE	55.21
	STATION SAINTE-CROIX	55.21
TAXI STE-CROIX	GARAGE MUNICIPAL	55.21
	TRANSPORT ANALYSE D'EAU	172.54
TECHNISOL	HON. PROF. CONTRÔLE	1,214.36
	MATÉRIAUX ASS. EAUX USÉES	
TÉLUS QUÉBEC	USINE EAU POTABLE	675.84
TÉLÉ-RECHARGE	TIMBRES	500.00
TRANSPORT ADAPTÉ LOBICAR	QUOTE-PART 2003	2,198.70
ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	68.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	63.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	58.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	71.00
	ESCOMPTE	-1.32
VILLE DE LÉVIS	ACHAT EAU POTABLE	1,482.89
WOLSELEY	ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ DÉGR.	1,934.75
	ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ DÉGR.	216.27
	ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ DÉGR.	371.34
	SOUS-TOTAL	74,931.27
	GRAND TOTAL	202,693.59

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS # 18-2003 À 19-2003

245-2003

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Code Budgétaire	Budget Actuel	Solde cumulé	Budget révisé	Poste affecté	Budget actuel	Budget révisé
02-13000-349	1800.00	2114.00	2800.00	02-13000-413	8650.00	7650.00
02-16000-412	.00	150.00	150.00	02-16000-310	500.00	350.00
02-19000-940	2325.00	3271.00	3275.00	02-19000-420	34020.00	33070.00
02-22000-349	.00	167.00	300.00	02-22000-420	10015.00	9715.00
02-22000-522	1000.00	1365.00	1500.00	02-22000-420	9715.00	9215.00
02-22000-526	1000.00	1419.00	1675.00	02-22000-420	9215.00	8540.00
02-32000-341	.00	227.00	250.00	02-32000-412	350.00	100.00
02-32000-451	225.00	330.00	325.00	02-32000-412	100.00	.00
02-32000-521	87600.00	102831.00	101450.00	02-70130-959	107400.00	93550.00
02-32000-525	5000.00	7459.00	6000.00	02-70130-959	93550.00	92550.00
02-32000-639	1600.00	3716.00	3825.00	02-70130-959	92550.00	90325.00
02-33003-443	9450.00	10122.00	10125.00	02-70130-959	90325.00	89650.00
02-33004-443	10000.00	10769.00	10775.00	02-70130-959	89650.00	88875.00
02-33051-443	400.00	600.00	600.00	02-33052-443	500.00	300.00
02-41200-322	100.00	250.00	300.00	02-41200-631	200.00	.00
02-41200-331	6900.00	5862.00	7900.00	02-41201-411	5000.00	4000.00
02-41200-521	12900.00	4309.00	14900.00	02-70130-959	88875.00	86875.00
02-41200-635	30300.00	23879.00	34900.00	02-41200-454	5425.00	825.00
02-41200-660	150.00	277.00	350.00	02-41200-454	825.00	625.00
02-41200-683	.00	6693.00	3350.00	02-70130-959	86875.00	85775.00
				02-70150-140	2250.00	.00
02-41201-140	33660.00	30735.00	40660.00	02-32000-140	23565.00	16565.00
02-41300-631	400.00	548.00	600.00	02-41200-454	625.00	425.00
02-41301-521	4300.00	45756.00	16800.00	02-41400-681	1500.00	600.00
				02-70120-522	8250.00	6750.00
				02-70150-200	2000.00	1500.00

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 07 OCTOBRE 2003

				02-70150-526	1750.00	250.00
				02-70150-649	1000.00	500.00
				02-70150-970	5000.00	.00
				02-70151-140	14150.00	11550.00
02-41400-445	175.00	5421.00	7900.00	02-92117-840	3750.00	2500.00
				02-92119-840	8300.00	3750.00
				02-92200-899	28010.00	26085.00
02-45212-446	2050.00	2053.00	3050.00	02-61000-419	3750.00	2750.00
02-52000-522	.00	.00	1000.00	02-61000-429	3000.00	2000.00
02-52000-963	23433.00	26533.00	26533.00	02-61000-140	19200.00	16100.00
02-59000-522	1450.00	2059.00	2350.00	02-61000-140	16100.00	15200.00
02-99020-891	7400.00	9467.00	21000.00	02-92200-899	26085.00	12485.00
03-30007-000	.00	.00	24000.00	02-70130-959	85775.00	61775.00
03-50017-002	.00	10666.00	10665.00	02-92200-899	12485.00	1820.00
22-32007-721	.00	1332.00	1335.00	22-41200-725	8700.00	7365.00
22-34000-721	.00	722.00	1450.00	22-41200-725	7365.00	5915.00
22-70120-725	800.00	3637.00	3800.00	22-70259-720	5000.00	2000.00
	244418.00		365893.00		1021350.00	899875.00

121,475.00

121,475.00

Il est proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter les transferts budgétaires tels que proposés.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

246-2003

COMPTES À PAYER

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

CENTRE CULTUREL

SALAIRES DE SEPTEMBRE 2003 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 24 AOUT 2003 AU 27 SEPTEMBRE 2003	GÉRANT D'ARÉNA	3,174.00
	HOMME DE MAINTENANCE (R)	3,022.00
	HOMME DE MAINTENANCE (P)	5,264.83
	RESPONSABLE RESTAURANT	886.05
	EMPLOYÉES REST. (P)	166.97
	AVANTAGES SOCIAUX	1,582.39
	SOUS-TOTAL	14,096.24

COMPTES PAYÉS DE SEPTEMBRE 2003 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ASSOCIATION DES MEMBRES DE LA POLICE MONTÉE DU QUÉBEC INC.	PUBLICITÉ (FORMAT CARTE D'AFFAIRES)	224.30
BELL MOBILITÉ	CELL. RACC. & SERVICES (AOÛT)	79.43
	CELL. SERVICES (SEPTEMBRE)	37.03
BRASSERIE LABATT LTÉE	ACHATS BAR	1,986.17
	CRÉDIT BAR	-1,324.11
BRASSERIE MOLSON O'KEEFE	ACHATS BAR	2,580.89
	ACHATS BAR	3,044.61
CERTIFIED LAB PRODUCT	PRODUITS D'ENTRETIEN	318.62
	PRODUITS D'ENTRETIEN	296.64
D. BERTRAND ET FILS INC.	ACHATS RESTAURANT	110.52
	ACHATS RESTAURANT	625.27
	ACHATS RESTAURANT	479.00
	ACHATS RESTAURANT	137.15
	NETTOYEUR PLAQUE	24.86
	CRÉDIT RESTAURANT	-2.60
F. VERMETTE LTÉE	ACHATS RESTAURANT	124.04
	ACHATS RESTAURANT	818.26
	CRÉDIT RESTAURANT	-39.18
FROMAGE CÔTÉ INC.	ACHATS RESTAURANT	101.40
	ACHATS RESTAURANT	16.90
	ACHATS RESTAURANT	101.40
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	1,410.09
LECLERC SERVICE INC.	ACHATS RESTAURANT	396.00

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 07 OCTOBRE 2003

LES ALIMENTS HUMPTY DUMPTY INC.	ACHATS RESTAURANT	52.63
	ACHATS RESTAURANT	93.59
LES EMBALLAGES L. BOUCHER INC.	ACHATS BAR	112.72
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE D'AOÛT	677.00
PETITE CAISSE	RENFOUEMENT	150.00
	RENFOUEMENT	350.00
	RENFOUEMENT (PAPETERIE, CAR-TOUCHES & RÉP. DEUX PHOTOCOPIEURS)	61.95
	RENFOUEMENT (ACHATS BAR)	206.38
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE D'AOÛT	457.32
SARA LEE	ACHATS RESTAURANT	270.50
SERVI-GLACES 2000 ENR.	LAVER CONTOURS PATINOIRE	736.16
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE D'AOÛT	24.18
TÉLUS QUÉBEC	SERVICE TÉLÉPHONIQUE	211.91
	SOUS-TOTAL	14,951.03

COMPTES À PAYER DE SEPTEMBRE 2003

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
AIDE INFORMATIQUE G. GOSSELIN ENR.	ACHAT ORDINATEUR & IMPRIMANTE	1,808.19
BRASSERIE MOLSON O'KEEFE	ACHATS BAR	3,195.08
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	ASS. COLLECTIVE OCT. 2003	195.15
DISTRIBUTION CÔTÉ	ACHATS RESTAURANT	140.00
DURO-TEST CANADA CO.	ACHAT AMPOULES	785.55
GAÉTAN CASTONGUAY INC.	RÉP. VENTILATEUR DE TOIT	511.10
KORVETTE	BIENS NON DURABLES	14.91
L. ISABELLE PUB DESIGN	PUBLICITÉ NAPPERONS DE REST.	200.00
LES P'TITS MOTEURS	RÉP. MACHINE À BORDURE	24.00
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX	TIMBRES (HOMME MAINT.DEMANDÉ) AJUST. DÉFICIT RÉEL AU 31 MAI 2003 PART. FINANCIÈRE SALAIRES DE SEPTEMBRE 2003 (DÉJÀ INCLUS AUX SALAIRES 1,114.07)	85.67 23,947.87
PETITE CAISSE	RENFOUEMENT (PAPETERIE, PRODUITS D'ENTRETIEN & ACHATS RESTAURANT)	123.90
PLOMBERIE STE-CROIX INC.	RÉP. VALVE 3 VOIES	414.29
QUINCAILLERIE MAURICE HAMEL & FILS	PIÈCES & ACCESSOIRES	62.44
	PIÈCES & ACCESSOIRES	185.39
	PIÈCES & ACCESSOIRES	24.38
	PIÈCES & ACCESSOIRES	5.75
	PIÈCES & ACCESSOIRES	11.01
	PIÈCES & ACCESSOIRES	47.01
	PIÈCES & ACCESSOIRES	67.45
	PIÈCES & ACCESSOIRES	123.76
	PIÈCES & ACCESSOIRES	18.14
	PIÈCES & ACCESSOIRES	69.51
	PIÈCES & ACCESSOIRES	33.86
	PIÈCES & ACCESSOIRES	59.37
	INDICATEUR PNEU & AMPOULE	7.69
	COUTEAU OLFA	4.12
	CORDE NYLON	120.09
	RUBAN FIBATAPE	16.31
	PEINTURE	42.85
	PEINTURE	44.57
	PEINTURE & RUBAN MASQUER	27.92
	PEINTURE	77.65
	POMPE SUBMERSIBLE	135.72
	CREDIT RUBANS	-16.91
	CRÉDIT POMPE SUBMER. & ADAPT.	-199.65
	CRÉDIT DOUBLURE & HOUSSE	-1.84
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	SERVICE SEPTEMBRE	87.59
ROLEM	PRODUITS D'ENTRETIEN	16.03
SERVICES PAYSAGERS L.C.L. INC.	BLANCHIR GLACE	943.21
SOUDURE DANIEL LEMAY ENR.	RÉP. BUTS DE HOCKEY	63.26
ST-EX LIMITÉE	PAPETERIE	29.44
STE-CROIX SPORTS	ACHATS PRO-SHOP	577.16
SUPER MARCHÉ STE-CROIX INC.	ACHATS RESTAURANT	1.31
	ACHATS RESTAURANT	1.71
	ACHATS RESTAURANT	57.32
	SOUS-TOTAL	34,189.33
	GRAND TOTAL	63,236.60

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 07 OCTOBRE 2003

247-2003

SOUMISSION - MARQUISE

Deux soumissions reçues :

C. J. Picard inc.	9,034.06 \$
Rénovation Réjean Poulin inc.	7,600.00 \$

Les taxes sont incluses dans les prix mentionnés.

Il est proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à «Rénovation Réjean Poulin inc.» pour le prix de 7,600.00 \$, le tout selon l'offre datée du 29 août 2003.

248-2003

MANDAT PLANS ET DEVIS (ARCHITECTE)

ATTENDU la résolution numéro 247-2003 concernant le projet de la marquise;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Michel Cameron, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter la conception des plans et devis pour ledit projet selon l'offre présentée de madame Monique Brunet, architecte, datée du 8 septembre 2003 pour le prix de 950.00 \$, taxes en sus.

PEINTURE DES POUTRELLES D'ACIER (TRUST)

249-2003

ACCEPTATION DES TRAVAUX ET PAIEMENT

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter les travaux de peinture des poutrelles d'acier selon la recommandation de M. Gérald Plamondon, directeur des loisirs, et d'autoriser le paiement d'une somme de 12,077.63 \$ à Les Entreprises Gaston Turcotte et Fils inc..

250-2003

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MAI 2003

Les états financiers sont remis à chacun des membres du conseil.

M. Michel Routhier commente les états financiers.

Revenus	:	166 241 \$
Dépenses	:	227 293 \$
Déficit réel	:	(61 052 \$)

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement d'accepter les états financiers et le rapport du vérificateur tels que préparés par Dessureault, Lemire, Désaulniers, Drolet, Gélinas & Lanouette, c.a.

251-2003

AFFECTATION DU SOLDE BUDGÉTAIRE NON UTILISÉ

ATTENDU que le déficit réel d'exercice au 31 mai 2003 est inférieur de 46,348. \$ à celui originalement prévu;

ATTENDU QUE ce solde est donc disponible à l'état des activités financières de la municipalité du poste budgétaire 02-70130-959 et se traduira donc en un surplus budgétaire;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Michel Routhier, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement d'autoriser qu'un montant de 24,000.00 \$ du fonds des activités financières de la municipalité, poste numéro 03-30007-000, soit affecté à un fonds réservé appelé «loisirs en général», poste budgétaire numéro 55-91904-000.

HOMME DE MAINTENANCE

252-2003

ENGAGEMENT DE M. ANDRÉ KIROUAC

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'engager monsieur André Kirouac pour agir à titre d'homme de maintenance.

Début de l'emploi : 19 mars 2003

Rémunération : 11.24 \$/heure

Les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues à la convention collective des employés municipaux présentement en vigueur.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 07 OCTOBRE 2003

253-2003

ENGAGEMENT DE M. MARCEL DAIGLE

Il est proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'engager monsieur Marcel Daigle pour agir à titre d'homme de maintenance.

Début de l'emploi : 16 septembre 2003

Rémunération : 11.24 \$/heure

Les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues à la convention collective des employés municipaux présentement en vigueur.

254-2003

ENGAGEMENT DE M. ÉRIC TREMBLAY

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'engager monsieur Éric Tremblay pour agir à titre d'homme de maintenance.

Début de l'emploi : 28 septembre 2003

Rémunération : 11.24 \$/heure

Les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues à la convention collective des employés municipaux présentement en vigueur.

Messieurs Jean-Pierre Ducruc, Sylvain Boulianne et Michel Cameron se retirent de la table des délibérations du conseil à 20 : 31 heures en raison d'intérêts au prochain sujet (M. Ducruc, partie prenante, M. Boulianne, trésorier, M. Cameron, père d'un enfant).

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

255-2003

CLUB DE SOCCER DE SAINTE-CROIX

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de verser au «Club de soccer de Sainte-Croix» une somme de 7.00 \$ par enfant inscrit et résidant sur le territoire de la municipalité de Sainte-Croix, soit 798. \$ selon la liste déposée, et ce dans le cadre de leur saison 2003.

Que l'aide financière soit majorée de 342. \$ afin de tenir compte de la contribution financière du club pour les travaux d'électricité des terrains de soccer, selon la lettre de M. Gérald Plamondon datée du 15 août 2003.

Messieurs Jean-Pierre Ducruc, Sylvain Boulianne et Michel Cameron reviennent à la table des délibérations du conseil à 20 : 32 heures.

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

256-2003

RAPPORT DU COMITÉ (30 SEPTEMBRE 2003)

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter le rapport du 30 septembre 2003 du comité d'embellissement tel que présenté et de noter les recommandations.

URBANISME

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (10 SEPTEMBRE 2003)

DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

257-2003

DOSSIER JEAN-PERREAU & FILS LTÉE, LOTS 50 & 51-P

CONSIDÉRANT QUE la demande d'aliénation des lots 50-P et 51-P du cadastre de la paroisse de Sainte-Croix pour des terrains appartenant actuellement à M. Jacques Bouffard ne porte pas de préjudice à l'agriculture;

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 07 OCTOBRE 2003

CONSIDÉRANT la recommandation U42-2003 du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'appuyer cette demande;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'appuyer la demande de Jean-Perreault & fils ltée auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, selon la recommandation dudit comité.

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (17 SEPTEMBRE 2003)

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

258-2003

DOSSIER JIMMY FOURNIER, LOT 66-P

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure de M. Jimmy Fournier et localisée au : 66, rue du Bateau, Sainte-Croix, lot 66-P.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure de M. Jimmy Fournier, lot 66-P, selon la recommandation U46-2003 du comité consultatif d'urbanisme.

259-2003

DOSSIER GRATIEN TARDIF, LOT 100-105

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure de M. Gratien Tardif et localisée au : 333, rue Tardif, Sainte-Croix, lot 100-105.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme qui n'a pas statué sur cette demande.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure de M. Gratien Tardif, lot 100-105.

DEMANDE DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 02-1991

260-2003

DOSSIER JEAN-PAUL POULIN, LOT 366-P

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de modification au règlement de zonage numéro 02-1991, article 15.1.2, afin de permettre d'améliorer l'aspect visuel du secteur de la zone 19-A, suite à la demande de M. Jean-Paul Poulin, lot 366-P.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande.

Après délibérations, il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter la demande de modification au règlement de zonage numéro 02-1991, article 15.1.2, selon la recommandation U47-2003 du comité consultatif d'urbanisme, laquelle modification devra être harmonisée à celle de la réglementation du secteur village et ce conformément aux lois en vigueur.

261-2003

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 321-2003 AUX FINS DE MODIFIER LES RÈGLEMENTS D'URBANISME NUMÉROS 159-1990 & 170-1991

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une session de ce conseil, le règlement intitulé «Plan d'urbanisme» portant le numéro 159-90 fut adopté le 18ième jour du mois de décembre 1990;

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 07 OCTOBRE 2003

ATTENDU QUE lors d'une session de ce conseil, le règlement de zonage portant le numéro 170-1991 fut adopté le 2^{ième} jour du mois de juillet 1991;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier lesdits règlements numéros 159-90 et 170-1991 de façon à :

- **agrandir l'aire d'affectation commerciale C-1 à même l'aire d'affectation résidentielle de faible densité RA-3.**
- **agrandir la zone commerciale 30-C à même la zone d'habitation 17-H;**
- **prévoir un écran visuel dans la partie agrandie de la zone 30-C si ce secteur est convertie en aire d'entreposage ou utilisé à des fins commerciales.**

ATTENDU que le conseil de cette municipalité a adopté le 5^{ème} jour du mois d'août 2003, le projet de règlement numéro 321-2003 portant sur les mêmes sujets et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU qu'une assemblée de consultation publique a été tenue le 2^{ème} jour du mois de septembre 2003 sur le projet de règlement numéro 321-2003 portant sur les sujets mentionnés en titre;

ATTENDU que le conseil de cette municipalité a adopté le 2^{ème} jour du mois de septembre 2003, le second projet de règlement numéro 321-2003 portant sur les sujets mentionnés en titre et contenant des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU qu'aucune requête n'a été déposée pour demander la tenue d'un registre et que le règlement est considéré approuvé par les personnes habiles à voter;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné le 2^{ème} jour du mois de septembre 2003 relativement à ce règlement;

ATTENDU QU'il y a dispense de lecture pour ce règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR :

Michel Routhier

APPUYÉ PAR :

Jean-Pierre Ducruc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL EST EN CONSÉQUENCE ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NO 321-2003 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIVANT :

QUE le règlement numéro 321-2003 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 321-2003 entrera en vigueur conformément à la loi.

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 322-2003

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 322-2003

Assemblée publique tenue par le maire sur le projet de règlement numéro 322-2003. Le maire explique le projet.

262-2003

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 322-2003 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 171-1991

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de reporter le présent sujet à une session ultérieure.

AVIS DE MOTION (RÈGLEMENT 322-2003)

Reporté à une session ultérieure.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 07 OCTOBRE 2003

AUTRE :

263-2003

DÉMISSION DE M. ROGER LACAILLE

M. Jean Lecours annonce la démission de M. Roger Lacaille.

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter la démission de M. Roger Lacaille à titre d'inspecteur en bâtiments et de stagiaire en urbanisme, à compter du 26 septembre 2003, et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli au sein de la municipalité de Sainte-Croix.

STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

264-2003

ORDRE DE CHANGEMENT # 4 (RACC. FLOTTE DE NIVEAU)

ATTENDU l'ordre de changement numéro 4 préparé par le Groupe-conseil Roche ltée, et daté du 17 septembre 2003 pour le prix proposé de 1,044.94 \$, en sus des taxes, de notre entrepreneur Cie Wilfrid Allen limitée;

ATTENDU QU' un raccordement électrique de la flotte de niveau du dégrilleur est requis car il y a eu une omission au devis de la section électrique pour le raccordement de cette flotte au panneau de contrôle du dégrilleur;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Jean Lafleur, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement d'accepter le présent ordre de changement tel que présenté.

265-2003

ORDRE DE CHANGEMENT # 5 (TROP-PLEIN)

ATTENDU l'ordre de changement numéro 5 préparé par le Groupe-conseil Roche ltée, et daté du 30 septembre 2003 pour le prix proposé de 7,763.32 \$, en sus des taxes, pour la pose d'un trop-plein par notre entrepreneur Cie Wilfrid Allen limitée;

ATTENDU QUE ces travaux ont été requis pour la mise en place du trop-plein au regard RD-5 en remplacement du trop-plein qui était existant avant les travaux d'interception;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter le présent ordre de changement tel que présenté.

266-2003

DÉCOMPTE PROGRESSIF # 6 (ENTREPRENEUR)

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement d'accepter le décompte progressif # 6 relativement aux travaux de construction d'un dégrilleur et d'un émissaire pluvial, selon la recommandation du Groupe-conseil Roche ltée datée du 30 septembre 2003, et d'autoriser le paiement d'une somme de 52,197.67 \$ à Cie Wilfrid Allen limitée, aux termes du contrat intervenu entre les parties le 27 novembre 2002.

USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE À SAINT-ÉDOUARD

267-2003

MANDAT À L'HYDROGÉOLOGUE POUR LA RECHERCHE EN EAU SOUTERRAINE

Considérant que le rapport de «Laforest Experts-Conseils inc.» daté du 26 septembre 2003 relativement à la source d'eau potable de notre usine de traitement à Saint-Édouard, fait état d'une insuffisance de la nappe d'eau souterraine et qu'il devient impératif de trouver une autre source à court terme;

Considérant que Laforest Experts-Conseils inc. recommande de procéder à la recherche d'eau en cinq (5) phases;

Considérant l'estimation budgétaire datée du 02 octobre 2003 pour un prix de :

- Honoraires professionnels : 19,050. \$
- Sous-traitance (forage et géophysique) : 56,300. \$

en sus des imprévus et de toutes taxes applicables.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 07 OCTOBRE 2003

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de mandater Laforest Experts-Conseils inc. à procéder selon le projet présenté, et qu'à chacune des phases, qu'un rapport d'étape soit présenté à la municipalité pour acceptation avant de débiter la phase suivante.

268-2003

FINANCEMENT

Attendu la résolution numéro 267-2003 relativement au mandat accordé à «Laforest Experts-Conseils inc.» relativement à la recherche en eau souterraine à Saint-Édouard;

Considérant l'estimation budgétaire pour un prix de :

- Honoraires professionnels : 19,050. \$
- Sous-traitance (forage et géophysique) : 56,300. \$

en sus des imprévus et de toutes taxes applicables;

Considérant qu'aucun crédit budgétaire n'a été prévu à ces fins dans le présent exercice financier;

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement d'autoriser d'affecter à cette dépense une somme correspondante de ± 100,000. \$ en progression des frais réellement encourus dans le présent exercice, du poste budgétaire 55-99101-000 «surplus accumulé eau, égout secteur urbain », et à défaut d'insuffisance de ce dernier, du poste budgétaire 55-99100-000 «surplus accumulé de l'ex-village» au poste budgétaire 21-71100-000 «surplus accumulé non affecté secteur urbain».

VOIRIE - DÉTOURNEMENT DU COURS D'EAU TRIBUTAIRE DU RUISSEAU BARBIN (TERRAIN DE SOCCER)

269-2003

SOUSSION POUR LE RÉAMÉNAGEMENT

Une (1) soumission reçue :

- Les Excavations Ste-Croix inc. 22 760.58 \$

Le prix indiqué inclut toutes taxes.

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de refuser cette soumission et de reporter ce projet à une date ultérieure.

VARIA

CHAISES

- Vente de 20 chaises à Mme Gertrude Desrochers (50.00 \$).

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Mme Marthe Daigle, présidente du comité «Respires», dépose un document pour un projet de résolution suite au nouveau règlement de contrôle intérimaire (RCI) sur l'aménagement de la zone agricole des villes de Lévis et Québec accepté par le ministre Thomas Mulcair.
- Accès au fleuve Saint-Laurent dans la rue du Bateau : visite des agents du ministère de la Faune le 1^{er} octobre dernier...selon leurs dires, cet accès ne peut plus être utilisé...à vérifier.

270-2003

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement de lever la présente session à 22 : 00 heures.

Jean Lecours, maire

Bertrand Fréchette, secrétaire-trésorier